

Utilisation en sécurité du petit matériel portatif

UT1002

Cette formation est destinée à toute personne utilisant de l'outillage électroportatif (meuleuses, perceuses, scies, etc.) dans le cadre de son activité professionnelle. Elle permet d'identifier les risques spécifiques (coupure, projection, perforation, écrasement...), de connaître les dispositifs de protection existants et d'acquérir les bons gestes d'utilisation, de maintenance et de sécurité. Des exercices pratiques sur les outils de l'entreprise complètent l'apprentissage pour une mise en œuvre immédiate sur le terrain.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Identifier les risques liés à l'utilisation d'outillage électroportatif et connaître les moyens de protection existant

Les + métier

La formation s'adresse aux salariés manipulant de l'outillage électroportatif comme les perceuses, scies, meuleuses ou visseuses. Cette formation aborde les risques mécaniques (coupures, écrasement, happement, projections...), les principes de protection (EPI, protecteurs fixes ou mobiles, éloignement), la vérification du matériel, les consignes du fabricant, le changement de pièces et la conformité réglementaire (permis feu Art. R.4512-7 en cas de point chaud). Une mise en pratique personnalisée permet d'évaluer les acquis et de délivrer une attestation de formation.



Public Visé

Toute personne de l'entreprise amenée à utiliser de l'outillage électroportatif



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés à l'utilisation d'outillage électroportatif et connaître les moyens de protection existant

Parcours pédagogique

Introduction sur les risques :

Ecrasement
Cisaillage
Coupure ,Sectionnement
Happement, enroulement
Entraînement, engagement
Chocs
Perforation, piqûre
Abrasion
Ejection de fluides sous haute pression
Projection des pièces, outils, poussière

Les principes de protection :

Protection par l'éloignement
Protection par obstacle (protecteur fixe, protecteur mobile)
Protection par détection des personnes
Port des Equipements de Protection Individuelle

Utilisation de l'outillage électroportatif :

Adéquation matériel travail
Les instructions d'utilisation du constructeur
La vérification et le maintien en bon état de conformité
Le permis feu obligatoire si les travaux sont faits par point chaud (soudage, découpage, meulage...) Art.R. 4512-7
Le changement de pièces (disques, lames, etc...)

Application pratique :

Durant la formation des exercices pratiques réalisé par chaque stagiaire sur l'utilisation des principaux outils électroportatifs de l'entreprise.

Form'in Prev

72 chemin de Las Passos - 11620 Villemoustaussou

Tél. : 04.68.72.04.79 / 06.45.05.49.38 - Site internet : <https://www.forminprev.com> - E-mail : administratif@forminprev.com

SAS au capital de 2 000 € - N° Siret : 809 561 483 000 29 R.C.S. Carcassonne - N° TVA Intra. : FR13809561483 - Numéro de déclaration : 91110134611

Méthodes pédagogiques

Modalités pédagogiques de présentiel (méthodes magistrales et actives)

TIC dont supports individuels

Moyens techniques selon la recommandation



Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle continu

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 1 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Marion LEGRY
Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938
Mail : marion.legry@forminprev.com